



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9304^e séance

Lundi 17 avril 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents: M. Nebenzia/M. Polyanskiy (Fédération de Russie)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Équateur	M ^{me} Sánchez Izquierdo
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
France	M. Olmedo
Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
Ghana	M. Agyeman
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; et M^{me} Ghada Mudawi, Directrice adjointe de la Division des opérations et de la communication au Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Un an après la trêve conclue entre les parties sous les auspices de l'ONU, le Yémen se trouve à nouveau à un tournant décisif. La trêve a continué à porter ses fruits bien après son expiration il y a six mois, et les parties discutent des prochaines étapes. En huit ans, les chances d'avancer vers la fin du conflit n'ont à mon sens jamais été aussi réelles. Mais le vent pourrait encore tourner si les parties ne prennent pas des mesures plus audacieuses pour parvenir à la paix.

Les parties ont récemment montré que les négociations peuvent donner des résultats. En mars, sous les auspices de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les parties ont convenu en Suisse de la libération de près de 900 personnes détenues dans le cadre du conflit, appartenant aux différents camps. Elles ont également convenu de se réunir à nouveau en mai pour progresser dans la réalisation de l'engagement pris dans le cadre de l'Accord de Stockholm concernant la libération de toutes les personnes détenues dans le cadre du conflit. Enfin, elles ont accepté d'organiser des visites conjointes dans les lieux de détention des unes et des autres, notamment à Mareb et à Sanaa. Les opérations de libération ont eu lieu entre le 14 et le 16 avril, et ont permis à des centaines de familles yéménites de retrouver leurs proches, juste à temps pour fêter l'Eïd al-Fitr ensemble. Cela a ravivé l'espoir de nombreux autres Yéménites de voir leurs proches bientôt libérés.

Les scènes émouvantes de la libération de détenus au cours des derniers jours ont démontré le pouvoir des négociations pacifiques. Je salue la coopération dont ont fait preuve les parties pour parvenir à ce résultat. Mais je leur rappelle aussi la souffrance des nombreux autres Yéménites qui attendent toujours le retour de leurs proches. Je les appelle à progresser rapidement dans la réalisation de leur engagement de libérer toutes les personnes détenues dans le cadre du conflit. Je salue également la société civile yéménite qui a joué un rôle crucial en plaidant en faveur de la libération des détenus. Je remercie les Gouvernements suisse et jordanien de l'appui qu'ils ont apporté à mon bureau sur cette question, ainsi que le CICR de son rôle dans la mise en œuvre de l'opération de libération. Enfin, je remercie mon adjoint, M. Muin Shreim, et l'ensemble de l'équipe qui a travaillé sur cette question au sein de mon bureau, de leur dévouement et de leur persévérance.

Autre signe encourageant, de nombreux aspects de la trêve continuent d'être mis en œuvre en dépit de son expiration. Le Yémen connaît la plus longue période de calme relatif dans cette guerre dévastatrice. Le carburant et d'autres marchandises continuent d'arriver à Hodeïda. Les vols commerciaux assurent toujours la liaison entre l'aéroport international de Sanaa et Amman. Toutefois, cela n'est pas suffisant. Les Yéménites continuent de vivre chaque jour dans des conditions inimaginables. Les événements récents nous rappellent que l'escalade peut rapidement réduire à néant des progrès durement acquis.

Je m'inquiète des récentes activités militaires menées à Mareb, Chaboua, Taëz et dans d'autres provinces. Nous avons vu par le passé comment l'escalade, en particulier à Mareb, s'est répercutée sur les autres lignes de front. J'appelle les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'abstenir de toute action provocatrice et à continuer à collaborer avec mon bureau afin d'assurer une désescalade durable.

Bien qu'il s'agisse d'une réalisation importante, la trêve devait être une mesure temporaire destinée à ouvrir la voie à des pourparlers politiques afin de mettre fin à la guerre de manière durable. Nous ne pouvons en aucun cas compter sur cette trêve pour qu'un avenir pacifique au Yémen se concrétise. C'est pourquoi j'ai maintenu mon dialogue avec les parties afin de définir les prochaines étapes pour parvenir à un cessez-le-feu permanent et à la réactivation d'un processus politique sous les auspices de l'ONU. J'ai également abordé avec elles les mesures susceptibles d'améliorer la situation économique et humanitaire du pays. Au cours des

dernières semaines, j'ai rencontré des représentants des parties yéménites, ainsi que des responsables régionaux. Je me suis rendu dans le Royaume d'Arabie saoudite et à Oman, ainsi qu'à Bruxelles et à Genève.

Des discussions sont également en cours entre les parties prenantes régionales et yéménites. S'appuyant sur les acquis de la trêve, des représentants du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman se sont récemment rendus à Sanaa, où ils ont engagé un dialogue constructif. Les représentants saoudiens ont également eu des échanges fructueux avec les membres du Conseil de direction présidentiel à Riyad. Je travaille en étroite collaboration avec les parties prenantes régionales et yéménites afin de veiller à ce que ces canaux contribuent aux efforts de médiation déployés par l'ONU pour mettre fin au conflit.

Je me félicite également de la déclaration des Ministres des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite et de la République islamique d'Iran, publiée dans le cadre d'une réunion ministérielle tenue à Beijing, dans laquelle ils s'engagent à renforcer leur coopération sur les questions susceptibles de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région. Un environnement régional favorable renforcera les efforts de paix au Yémen.

Tout nouvel accord au Yémen doit être une avancée concrète vers un processus politique dirigé par les Yéménites. Il doit reposer sur un engagement ferme des parties à se réunir et à négocier de bonne foi les unes avec les autres. Le processus politique doit être orienté vers l'avenir auquel tant de femmes et d'hommes yéménites nous ont confié aspirer, c'est-à-dire un avenir fondé sur une gouvernance responsable, l'égalité des citoyens et la justice sociale et économique.

Nous avons besoin d'un cessez-le-feu contrôlé par les Yéménites, qui mette durablement fin à la violence, garantisse la sécurité des Yéménites et instaure la confiance dans un processus politique. Les parties doivent s'abstenir de prendre des mesures économiques à des fins hostiles, et elles doivent créer les conditions nécessaires pour permettre aux personnes de travailler et aux entreprises de fonctionner sans entrave. Il faut une plus grande liberté de circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire yéménite, ce qui implique notamment de redoubler d'efforts pour ouvrir les routes à Taëz et dans d'autres provinces. L'aéroport de Sanaa doit être totalement ouvert et desservir plus de destinations, et les marchandises doivent continuer d'entrer au Yémen sans obstacle ni retard. Par ailleurs, il faut que les fonctionnaires, sur l'ensemble du territoire national, reçoivent leurs salaires.

Je crois que tout cela est non seulement nécessaire, mais aussi réalisable. Le Yémen est connu pour sa longue tradition de compromis, de négociation et de dialogue. Mon bureau reste mobilisé sur plusieurs fronts afin de tirer parti de l'élan positif créé par la trêve et de mettre en place un processus permettant aux Yéménites de s'entendre sur la manière de mettre fin au conflit de manière durable. Les volets économique, politique et militaire doivent se renforcer les uns les autres. Et nous devons prendre des mesures à la fois à court et long terme.

Dans le cadre du volet militaire et de sécurité, mon bureau poursuit le dialogue avec les représentants des parties au Comité de coordination militaire, qui a été créé pendant la trêve. Nous sommes prêts à organiser une nouvelle réunion du Comité en appui à tout nouvel accord sur la marche à suivre. Nous travaillons également avec la société civile yéménite, les acteurs du secteur de la sécurité et des experts en vue de la conclusion d'un accord sur un cessez-le-feu viable et durable et pour garantir la sécurité, de manière inclusive et responsable, aux niveaux national et local.

Concernant le volet économique, nous poursuivons notre collaboration avec les parties et leurs représentants techniques, ainsi qu'avec des organisations de la société civile, des experts et des chercheurs, le secteur privé et des institutions financières internationales. L'objectif est de mettre en place un cadre permettant aux parties d'aplanir leurs divergences et de trouver conjointement des solutions aux défis économiques urgents, avec l'appui d'experts techniques yéménites et de partenaires internationaux et régionaux.

Tout cela doit solidement reposer sur les efforts visant à lancer un processus politique intra-yéménite inclusif, car seuls les Yéménites peuvent débattre et, à terme, décider de la future gouvernance politique, économique et en matière de sécurité du Yémen. Outre mes démarches auprès des parties et des acteurs régionaux, je continue de consulter les femmes, les jeunes et les membres de la société civile yéménites. Lors de ces échanges, je suis toujours frappé par la résilience du tissu social. Il s'agit d'une des ressources nationales les plus importantes du pays, que nous devons mettre au service de la paix. Mon bureau a récemment organisé des consultations avec des Yéménites de divers horizons sur la promotion de la participation des femmes et des groupes marginalisés au processus de paix. Les femmes doivent pouvoir s'exprimer sur l'avenir de leur pays.

Ne nous faisons pas d'illusions. Il y a encore beaucoup à faire pour instaurer la confiance et trouver des compromis. Les Yéménites doivent se réunir sous

les auspices de l'ONU pour convenir de la manière de mettre fin à cette longue et terrible guerre. Il y aura encore beaucoup plus à faire en matière de relèvement et de reconstruction et pour instaurer une paix durable, juste et équitable. Les efforts de médiation peuvent toujours s'adapter et évoluer. Mais les parties ne doivent pas laisser passer cette occasion sans parvenir à un accord. Comme toujours, je reste reconnaissant au Conseil de sécurité pour son appui. Je demande à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour faire en sorte que cette occasion rare et délicate ne soit pas perdue.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé. J'espère que sa blessure à la main droite ne l'empêchera pas de poursuivre activement ses efforts pour promouvoir un règlement au Yémen.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mudawi.

M^{me} Mudawi (*parle en arabe*) : Ce mois-ci marque le premier anniversaire de l'annonce de la trêve au Yémen négociée par l'ONU. Même après son expiration en octobre, la trêve a apporté un répit précieux aux civils après de nombreuses années sombres marquées par la guerre et a fait naître l'espoir qu'un règlement pacifique du conflit était enfin possible. Comme l'a indiqué M. Hans Grundberg aujourd'hui, il existe une occasion sans précédent d'avancer vers la paix. Pour peu qu'on ne la laisse pas passer, elle pourrait contribuer à améliorer considérablement la vie des populations et à réduire leurs souffrances.

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

Au cours des dernières semaines, nous avons constaté la poursuite de l'assouplissement des restrictions à l'importation, ce qui permet l'entrée dans le pays d'un plus grand nombre de marchandises dont les Yéménites ont besoin pour survivre. En mars, le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen a dédouané 41 navires à destination de ports de la mer Rouge, transportant 825 000 tonnes de denrées alimentaires, de carburant et d'autres marchandises, soit le double du volume enregistré en janvier.

Nous avons également de bonnes nouvelles concernant le pétrolier *FSO SAFER*. Le 6 avril, un navire de remplacement, le *NAUTICA*, a pris la mer à destination du Yémen, marquant ainsi une étape importante dans l'opération coordonnée par l'ONU pour régler la menace posée par le pétrolier *FSO SAFER*. Ce navire devrait arriver dans la région de la mer Rouge au cours de la première quinzaine du mois de mai. Des efforts

sont en cours pour mobiliser les fonds supplémentaires nécessaires pour mener à bien ce projet. Le 4 mai, les Pays-Bas et le Royaume-Uni accueilleront une conférence des donateurs qui, nous l'espérons, permettra de combler le déficit de financement actuel. Parallèlement, un prêt de 20 millions de dollars a été mis à disposition par le Fonds central pour les interventions d'urgence afin de permettre le démarrage de l'opération sur l'eau le mois prochain et d'éviter tout retard en attendant que d'autres contributions soient versées.

Ces évolutions positives arrivent à point nommé pour les Yéménites, qui sont confrontés à beaucoup de graves menaces humanitaires. Dans tout le pays, plus de 21 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence. Les événements des dernières semaines ont alourdi cette charge humanitaire déjà considérable. Des pluies torrentielles ont touché plus de 100 000 personnes dans tout le pays. Les répercussions humanitaires ont été relativement limitées jusqu'à présent, mais selon les prévisions, il faut s'attendre à des conditions météorologiques encore plus difficiles. Même s'il n'y a pas eu de reprise à grande échelle des combats, l'intensification des affrontements à Mareb et Chaboua a entraîné le déplacement de près de 10 000 personnes depuis le début du mois de mars. Des maladies évitables, comme la rougeole et la poliomyélite, se propagent à un rythme dangereux, exposant les plus jeunes Yéménites à un risque encore plus élevé. Nous craignons que ces épidémies ne s'aggravent rapidement, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes, où nous constatons des obstacles croissants à la vaccination ainsi qu'une mésinformation qui alimente le scepticisme à l'égard des vaccins. Les organismes humanitaires font tout ce qui est en leur pouvoir pour mener les interventions nécessaires, notamment en prenant des mesures pour anticiper les risques et s'y préparer avant qu'ils ne se matérialisent.

Dans le même temps, des efforts sont également en cours pour améliorer les conditions de vie des populations afin qu'elles puissent reprendre le cours de leur vie et retrouver leurs moyens de subsistance lorsque les combats cesseront enfin. À cette fin, la communauté humanitaire intensifie ses efforts en matière de lutte antimines, ainsi que pour aider les populations déplacées en matière de réintégration, de réinstallation ou de retour dans leurs localités d'origine. L'année dernière, les financements mis à disposition ont permis à la communauté humanitaire d'éviter le pire et, à la fin de 2022, le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire grave était passé de 19 millions à 17 millions. Toutefois, ces progrès pourraient être facilement réduits à néant

en l'absence d'un financement durable. C'est pourquoi nous demandons aux donateurs d'honorer rapidement les engagements pris lors de la conférence d'annonce de contributions en février et d'accroître d'urgence leur appui. Nous savons que c'est beaucoup demander dans un contexte de budgets réduits et de hausse de la demande, et nous savons que les donateurs ont des préoccupations liées aux restrictions et aux interférences croissantes, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes.

Cela m'amène à mon deuxième point, qui concerne l'environnement opérationnel difficile au Yémen. Au cours du mois qui vient de s'écouler, la communauté humanitaire a continué à faire des progrès pour ce qui est d'atteindre les zones mal desservies. Les organismes des Nations Unies vont ouvrir un bureau à Taëz et mènent des missions dans des zones reculées du pays. Il s'agit là de mesures positives, mais elles s'inscrivent dans le contexte d'obstacles importants et chroniques en matière d'accès. Depuis le début de 2023, les organisations humanitaires ont signalé 628 atteintes à l'accès humanitaire. La plupart d'entre elles ont été signalées dans les zones contrôlées par les houthistes et vont des restrictions à la liberté de circulation aux interférences dans l'évaluation des besoins en passant par l'ingérence dans la passation de marchés. Des incidents ont également été signalés dans des zones sous le contrôle du Gouvernement, notamment en ce qui concerne la délivrance de permis de travail. Bien que la grande majorité de ces incidents aient été réglés après l'intervention de la communauté humanitaire, ils ont entraîné des retards excessifs dans le cadre de missions essentielles et empêché la fourniture en temps voulu de l'aide humanitaire. Je suis au regret de signaler qu'un domaine dans lequel peu de progrès ont été accomplis est celui des restrictions de mouvement imposées aux travailleuses humanitaires yéménites dans les zones contrôlées par les houthistes. Les restrictions actuelles continuent d'empêcher le personnel féminin yéménite de prendre part à des activités humanitaires vitales, ce qui, en retour, entrave gravement la fourniture de services essentiels qui ne peuvent être assurés que par des femmes et réduit notre capacité de venir en aide aux communautés les plus vulnérables. L'ensemble de notre personnel, y compris les femmes, est essentiel aux opérations humanitaires. C'est vrai au Yémen comme ailleurs. Elles doivent pouvoir se déplacer librement et sans entrave, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Nous sommes également régulièrement confrontés à d'autres types de restrictions et de directives qui limitent les déplacements du personnel humanitaire. Le

24 mars, les autorités houthistes de facto ont annoncé qu'elles réduisaient considérablement les vols de l'ONU et les vols humanitaires à destination et en provenance de Sanaa, évoquant des problèmes liés aux vols commerciaux internationaux pour justifier cette décision. À la suite d'intenses négociations menées par le Coordonnateur des opérations humanitaires, il a été convenu que les vols du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pouvaient reprendre trois jours par semaine. Nous demandons à nouveau à toutes les parties au conflit, en particulier aux autorités houthistes de facto, de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment en facilitant l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire et en garantissant la liberté de circulation du personnel humanitaire afin qu'il puisse s'acquitter de ses fonctions essentielles. Au moins deux actes de piraterie routière ont eu lieu depuis notre précédent exposé (voir S/PV.9282) sur la côte ouest et à Abiyan. À Sanaa, deux membres du personnel de l'ONU arrêtés en novembre 2021 demeurent en détention. Et 14 mois après leur enlèvement à Abiyan l'année dernière, cinq fonctionnaires de l'ONU sont toujours portés disparus. Nous appelons à leur libération immédiate et demandons que soit garantie la protection de tout le personnel humanitaire.

Si le financement et l'accès sont essentiels aux opérations d'aide immédiates, nous devons également nous préparer pour le long terme. Cela signifie qu'il faut s'attaquer aux facteurs sous-jacents des besoins humanitaires, dont la détérioration de l'économie du Yémen, qui est elle-même un produit du conflit. Une part essentielle de ce travail consiste à protéger les flux d'importations commerciales. J'ai déjà mentionné précédemment des progrès encourageants à cet égard. Toutefois, nous restons préoccupés par la persistance de certains obstacles, notamment en ce qui concerne le transport terrestre de marchandises commerciales entre les zones contrôlées par le Gouvernement et celles sous contrôle houthiste. Au-delà des importations commerciales, il reste beaucoup à faire pour stabiliser l'économie yéménite, notamment en augmentant les revenus de la population, en intensifiant les opérations de déminage et en rétablissant les services essentiels. La reprise des exportations de pétrole depuis les zones tenues par le Gouvernement est également cruciale, y compris pour accroître les réserves en devises.

Pour résumer, nous avons besoin d'une action urgente et sans équivoque sur trois points : un financement accru, un accès sans entrave et des investissements

destinés à stabiliser l'économie. Mais plus que tout, les Yéménites ont besoin d'une paix durable. Le moment est venu d'agir en ce sens.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M^{me} Mudawi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice adjointe Mudawi de leurs exposés, et souhaite à M. Grundberg un prompt rétablissement pour son bras droit.

Le Royaume-Uni se félicite des efforts déployés pour faire progresser la paix au Yémen. La visite des délégations saoudienne et omanaise à Sanaa constitue un progrès dans les efforts visant à parvenir à un règlement du conflit qui dure depuis huit ans. Le retour de centaines d'anciens détenus dans leurs foyers est également une évolution positive, pour les personnes concernées, pour leurs familles ainsi que pour les perspectives d'une paix plus large. Nous félicitons tous ceux qui ont contribué à leur retour en toute sécurité. Des pourparlers politiques inclusifs intra-yéménites, sous les auspices de l'Envoyé spécial, constituent la prochaine étape essentielle. En cette période d'espoir, nous nous félicitons de l'unité au sein du Conseil de sécurité. L'amélioration durable des conditions de vie du peuple yéménite doit demeurer notre priorité collective. Dans cette optique, nous appelons les parties à s'abstenir de toute provocation. Les récents affrontements à Mareb et Chaboua ont eu des conséquences humanitaires importantes, entraînant le déplacement de 10 000 personnes et mettant en péril les progrès réalisés sur le chemin de la paix.

Il est évident qu'une intervention humanitaire efficace demeure absolument essentielle, en particulier tant qu'un déficit de financement persistera. Tout en saluant les progrès accomplis, nous appelons à faire preuve d'une plus grande ambition dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle. À l'instar de M^{me} Mudawi à l'instant, nous exhortons les autorités dans tout le pays à autoriser un accès humanitaire sans entrave afin de permettre à l'action humanitaire vitale de se poursuivre. Nous nous faisons tout particulièrement l'écho de ses appels pour que les entraves à l'évaluation et à la surveillance indépendantes cessent, pour que la sélection équitable des prestataires de services soit permise et pour que la liberté de circulation, particulièrement celle des travailleuses humanitaires nationales dans le nord, soit garantie. L'ONU, les donateurs et

les autorités locales doivent se mobiliser et travailler ensemble pour répondre efficacement aux besoins de la population yéménite.

Enfin, nous nous trouvons à un moment critique des efforts déployés pour faire face à la menace posée par le *FSO SAFER*. Le navire de remplacement est en route vers le Yémen, mais le financement de l'opération de sauvetage est insuffisant. Le coût de l'inaction sera énorme : la vie marine et les moyens de subsistance côtiers seront anéantis, l'acheminement d'une aide humanitaire vitale pour 17 millions de personnes sera perturbé et l'économie mondiale subira des pertes commerciales de plusieurs milliards de dollars par jour. Le 4 mai, comme l'a mentionné M^{me} Mudawi, le Royaume-Uni coorganisera avec les Pays-Bas, et en partenariat avec l'ONU, une conférence d'annonce de contributions, qui a pour objectif de combler ce déficit et de fournir une solution à long terme pour le Yémen. Il nous incombe à tous, États, secteur privé et particuliers, d'intervenir et d'apporter notre aide. Il est temps d'agir. Il en va de notre intérêt à tous d'éviter cette catastrophe potentielle.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Mozambique et mon pays, le Ghana. Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice adjointe de la Division des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Ghada Mudawi, et nous saluons la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Nous jugeons encourageant le regain d'optimisme qui accompagne les négociations en cours pour trouver une solution au conflit yéménite. Nous saluons le pragmatisme qui a caractérisé jusqu'à présent les échanges entre les principales parties prenantes au conflit, tout particulièrement lors des négociations directes entre le Royaume d'Arabie saoudite et les houthistes, ainsi que l'incalculable rôle d'intermédiaire joué par le Sultanat d'Oman, qui démontre l'importance des efforts régionaux dans le processus de négociation. Cependant, c'est entre les mains du peuple yéménite que se trouve sans conteste toute solution durable au conflit. Nous espérons que les efforts internationaux et régionaux actuels jetteront les bases nécessaires à un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites, qui aboutira à un règlement durable et global du conflit. Nous appelons les parties à profiter du climat de confiance, d'espoir et d'enthousiasme qui entoure les négociations pour réaliser une avancée vers la sortie de crise.

Nous nous sommes également félicités de la libération de près de 900 détenus liés au conflit ce mois-ci, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord conclu entre les parties à Genève, le mois dernier. Il s'agit d'une mesure de confiance importante qui permet de se montrer encore plus optimiste quant à la possibilité pour les parties, à force de volonté et de détermination, de parvenir à un accord sur certains des aspects fondamentaux du conflit. Nous saluons les efforts fournis par toutes les parties prenantes, en particulier l'Envoyé spécial et le Comité international de la Croix-Rouge, pour réaliser cet exploit. Nous soutenons toutes les initiatives qui nous rapprochent d'une paix durable au Yémen.

Nous demandons aux parties de saisir cette occasion et d'intensifier leurs négociations de bonne foi afin de parvenir à un cessez-le-feu national qui permettra au peuple yéménite de décider de son avenir politique. Les quelques mois de calme relatif dont la population a bénéficié après l'entrée en vigueur de la trêve expirée il y a un an lui ont donné un aperçu des possibilités à venir en cas de règlement durable de la crise que connaît le pays. Par conséquent, toute tentative par l'une ou l'autre des parties d'annuler ces progrès modestes serait contre-productive et ne doit pas être tolérée. De plus, les trois membres africains du Conseil de sécurité souhaitent rappeler au Conseil que l'espoir d'une paix durable au Yémen passe par la poursuite d'un processus politique inclusif qui associe toutes les composantes de la population, y compris les femmes. C'est pourquoi, nous avons salué l'organisation par l'Envoyé spécial, le mois dernier au Caire, d'une réunion consultative avec des hommes et des femmes yéménites, étape importante vers la participation pleine, effective et réelle des femmes yéménites à tous les stades du processus de paix. C'est d'autant plus important qu'elles ont depuis longtemps montré leur volonté et leur capacité de contribuer aux efforts collectifs et nationaux visant à régler ce conflit.

Malgré les derniers faits nouveaux positifs, nous avons été surpris par les provocations incessantes des houthistes, y compris les escalades militaires à Mareb et Chaboua et les attaques ciblant des responsables de haut rang du Gouvernement yéménite à Taëz. Nous demandons à nouveau aux houthistes de donner la priorité aux intérêts des Yéménites et de manifester leur engagement total en faveur du processus de paix afin de préserver les conditions de sécurité précaires qui règnent dans le pays.

La communauté internationale ne doit pas relâcher ses efforts pour remédier à la crise humanitaire à laquelle le pays est confronté. Malgré les progrès modestes accomplis récemment sur le plan humanitaire, les besoins restent importants et la majorité de la

population a toujours besoin d'aide. Nous appelons à un soutien international accru, afin de combler le déficit de financement nécessaire pour faire face efficacement à la crise humanitaire que subit le peuple yéménite. Nous déplorons le fait que les restrictions à l'accès persistent et demeurent un obstacle majeur au bon acheminement de l'aide au Yémen, malgré les besoins humanitaires urgents de la population. L'imposition de goulets d'étranglement administratifs et bureaucratiques aux opérations des organismes humanitaires, y compris les restrictions imposées aux déplacements du personnel féminin, entrave l'acheminement d'une aide humanitaire critique à des groupes de la société yéménite. Nous sommes particulièrement préoccupés par la persistance de l'obligation du *mahram* qui est imposée au personnel humanitaire féminin, qui doit être accompagnée par des tuteurs masculins dans les zones contrôlées par les houthistes. À cet égard, nous demandons à nouveau aux parties, en particulier aux forces houthistes, de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et d'accorder un accès sans entrave à l'aide humanitaire à tous ceux et à toutes celles qui en ont besoin.

Au vu des perspectives de paix qui se profilent à l'horizon, tous les efforts doivent être faits pour soutenir l'économie faible du Yémen, afin de créer des opportunités viables d'améliorer les conditions socioéconomiques du pays et de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire extérieure. À cet égard, nous demandons une fois de plus à la communauté internationale de soutenir l'économie du pays, en plus de tous les efforts qu'elle fournit pour atténuer les souffrances du peuple yéménite. Et surtout, un règlement pacifique du conflit offre bien plus de perspectives pour l'économie du pays en difficulté que n'importe quelle autre mesure. Il permettra de programmer davantage de vols à destination et en provenance du Yémen, d'ouvrir les ports à l'entrée de produits de première nécessité destinés aux Yéménites ordinaires et contribuera à réduire l'inflation. Surtout, il facilitera la reprise des exportations de pétrole, ce qui permettra d'obtenir les devises étrangères dont le pays a cruellement besoin pour payer les salaires des fonctionnaires, entre autres.

Il faut s'attaquer de front au danger que posent les mines terrestres et les restes explosifs de guerre au Yémen afin de réduire le nombre de victimes associées à cette menace et d'accroître la productivité économique à mesure que le pays retrouve une forme de normalité. En plus de garantir la sécurité des civils, l'intensification des efforts de déminage permettra de libérer les terres agricoles concernées en vue de produire des aliments

et contribuera au relèvement économique du pays. Nous appelons à nouveau à une collaboration internationale et locale efficace pour traiter cette question dans sa globalité.

Nous ne devons pas sous-estimer le danger que représentent la mésinformation et la désinformation dans les zones contrôlées par les houthistes, qui visent à saper la confiance des habitants dans les vaccins et leur volonté de faire vacciner leurs enfants. Au nom de la santé des enfants, ces actes doivent cesser. Il faut continuer d'accorder une attention particulière au bien-être général des enfants, qui sont touchés de plein fouet par la guerre. Il est regrettable que, malgré les efforts de la communauté internationale, bon nombre d'enfants vivent encore dans des conditions déplorables, sans accès à des installations sanitaires correctes ou à de l'eau potable, ce qui les rend plus vulnérables à la malnutrition, au choléra et aux décès dus à des maladies infectieuses courantes. L'intérêt supérieur de l'enfant doit prévaloir, quelles que soient les circonstances.

S'agissant du *FSO SAFER*, nous attendons avec intérêt l'arrivée rapide du pétrolier de remplacement au Yémen le mois prochain, afin que la phase initiale de l'opération puisse commencer. Nous espérons qu'à son arrivée, toutes les parties coopéreront avec l'ONU pour transférer rapidement et en toute sécurité le pétrole du navire en état de décomposition dans le nouveau pétrolier. Malgré le déficit de financement persistant, la communauté internationale est sur le point d'éviter une catastrophe environnementale et humanitaire mondiale majeure et ne doit pas permettre que ces efforts soient compromis à cause des quelque 29 millions de dollars manquants.

Le peuple yéménite est une fois de plus sur le point d'inverser les conséquences dévastatrices d'années de conflit qui ne lui ont apporté que douleurs et souffrances. Les parties ne doivent pas laisser passer cette occasion. La paix, à laquelle le peuple yéménite aspire depuis huit ans, est enfin à la portée des parties, qui n'ont qu'à tendre une main volontaire pour la saisir.

Pour conclure, je souhaite à l'Envoyé spécial Grundberg de récupérer vite l'usage de son bras droit.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice adjointe Mudawi de leurs exposés.

L'année dernière, à la même période, une lueur d'espoir est apparue dans l'océan de désespoir qu'était devenu le Yémen après huit ans de guerre. D'avril à octobre, la trêve a entraîné une réduction drastique des

niveaux de violence et surtout, pour la première fois depuis des années, ouvert une fenêtre d'espoir pour un cessez-le-feu national et le début d'un processus politique, des perspectives d'un avenir meilleur pour tous les Yéménites. Malheureusement, il n'y a pas eu de cessez-le-feu. Même la trêve n'a pas été prorogée ; la route de Taëz n'a pas été ouverte, comme cela avait été demandé ; et, dans l'ensemble, les combats n'ont pas cessé. Mais il est indéniable qu'il flottait dans l'air une volonté de changement. Cet esprit a prévalu et ses retombées positives perdurent.

Dans des situations aussi désastreuses, où des vies humaines sont en jeu, chaque avancée compte. Les acquis durement gagnés doivent être préservés afin de continuer de tracer des perspectives positives. Les vols à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa ont permis à des milliers de personnes de voyager. L'activité du port de Hodeïda a permis l'entrée de marchandises indispensables pour tous. L'échange de prisonniers est une avancée importante et bienvenue, et nous saluons le rôle de la société civile à cet égard. De tels progrès contribuent à établir la confiance dont les parties ont tant besoin pour aller de l'avant. Nous sommes heureux de constater que toutes les parties ont fini par accepter que la guerre n'est pas la solution et que la paix, aussi difficile soit-elle, est la meilleure option pour tous.

Dans ce contexte, nous nous félicitons des pourparlers qui se sont tenus à Sanaa entre l'Arabie saoudite, Oman et les houthistes, et nous espérons voir de nouvelles avancées. Nous savons gré à l'Arabie saoudite et à Oman de leur rôle dans le cadre de ces pourparlers et demandons aux houthistes de s'engager de bonne foi pour l'avenir commun de tous les Yéménites. Il est indispensable d'avoir un règlement politique inclusif dirigé sous les auspices de l'ONU, et qui associe les femmes, les jeunes et toutes les couches de la société yéménite pour maintenir la paix au Yémen. Le Conseil de sécurité doit, de manière concertée, continuer de soutenir les efforts que fournit le Yémen en faveur de la paix et de la réconciliation nationale.

Cela dit, nous restons préoccupés par la poursuite des affrontements armés avec les houthistes dans les zones contrôlées par le Gouvernement. Nous appelons une nouvelle fois les parties à désamorcer la situation et à s'abstenir d'attaques militaires qui exacerbent l'insécurité et nuisent aux civils, et nous demandons aux houthistes de s'engager pleinement en faveur de la paix.

La nécessité d'une voie politique prometteuse vers un règlement durable devient d'autant plus évidente que la situation générale dans le pays est catastrophique,

comme la représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires nous l'a encore rappelé aujourd'hui. C'est dans la terrible crise humanitaire que les cicatrices de près de 10 années de guerre sont le plus visible. Trop de personnes meurent encore inutilement dans cette guerre, mais un nombre bien trop élevé d'autres personnes meurent à cause de cette guerre, du manque de produits de première nécessité et de services quotidiens, de la famine et des maladies.

Nous condamnons avec force toute contrainte imposée à l'action humanitaire, en particulier aux travailleuses humanitaires locales qui sont essentielles pour venir en aide aux plus démunis, à savoir les innombrables femmes, filles et enfants qui sont durement touchés par le conflit du fait des restrictions imposées dans les zones contrôlées par les houthistes. Nous appelons les parties à garantir le libre accès et la libre circulation de toutes les travailleuses humanitaires locales.

Enfin, nous appelons une nouvelle fois à la libération immédiate du personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales ainsi que des autres civils enlevés par des groupes armés ou victimes de disparition forcée, de même qu'à la libération des Yéménites qui étaient employés par les États-Unis et l'ONU, et qui sont incarcérés de manière prolongée.

La paix n'est plus un vœu pieux au Yémen. C'est une possibilité réelle. Les Yéménites et tous les acteurs concernés doivent faire tout leur possible pour ne pas laisser passer cette occasion.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et la Directrice adjointe de la Division des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Ghada Mudawi, et je salue la participation du représentant de la République du Yémen à la présente séance.

En avril de l'année dernière, les parties belligérantes du Yémen avaient convenu d'une trêve militaire, ce qui avait fait naître de grands espoirs et offert un répit vital aux civils yéménites souffrant des horreurs de la guerre. Même après son expiration, les grands principes sur lesquels reposait cette trêve ont continué de tenir, ce qui a permis à un calme relatif de s'installer dans le pays. Les parties au conflit, en particulier les houthistes, ont la responsabilité de préserver et consolider les progrès réalisés en faveur de la paix au cours des 12 derniers mois. Elles doivent s'abstenir de toute provocation et escalade et participer de manière constructive à un véritable dialogue en vue d'un cessez-le-feu durable et permanent.

Nous saluons les efforts de médiation déployés par Oman et l'Arabie saoudite en faveur de la paix au Yémen, et nous constatons avec satisfaction que les parties participent au dialogue. En cette période délicate, nous réaffirmons l'importance d'un processus inclusif dirigé par les Yéménites, avec une participation pleine, égale et véritable des femmes, des jeunes et de la société civile, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. C'est la seule façon de parvenir à une paix viable et durable.

Cela étant, la situation humanitaire demeure catastrophique pour la population civile du pays. L'accès humanitaire reste entravé par des obstacles et des restrictions bureaucratiques, menaçant la vie de millions de Yéménites qui ont besoin d'une aide urgente. Cela concerne notamment la fourniture de vaccins, en particulier aux enfants, pour les empêcher de contracter des maladies évitables, comme la rougeole et la poliomyélite, ou d'en mourir.

Malte appelle les houthistes à lever les restrictions de circulation imposées aux travailleurs humanitaires et à engager un dialogue avec la communauté humanitaire pour trouver une solution acceptable. Ces obstacles limitent l'acheminement de l'aide humanitaire et empêchent les populations de bénéficier d'un accès équitable aux services essentiels. Les acteurs humanitaires doivent être autorisés à fournir leur aide vitale sans ingérence, et les autorités doivent garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et du personnel d'appui. En outre, la règle du *mahram* imposée par les houthistes restreint la liberté de circulation des femmes et des filles yéménites, ainsi que des actrices humanitaires. Malheureusement, l'application de cette règle se renforce.

Sur une note plus positive, Malte juge très encourageante la libération ce week-end de près de 900 personnes détenues pour des raisons liées au conflit, grâce à l'accord conclu au Comité de supervision de l'application de l'Accord de Stockholm sur l'échange de prisonniers le mois dernier. Cet accord est un parfait exemple de compromis et de mesures de confiance, et nous félicitons le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et le Comité international de la Croix-Rouge de leur concours à cet égard. Nous espérons que les parties pourront faire fond sur le succès de cette coopération et respecter l'engagement qu'elles ont pris en vertu de l'Accord de Stockholm de libérer toutes les personnes détenues pour des raisons liées au conflit ainsi que les personnes détenues arbitrairement.

Par ailleurs, Malte se félicite de constater que l'opération de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER*,

coordonnée par l'ONU, progresse. Nous félicitons les collègues de l'ONU de leurs efforts inlassables.

Mon dernier point porte sur les mines et les restes explosifs de guerre, qui demeurent l'une des principales causes de décès de civils au Yémen, en particulier d'enfants. Même lorsque la paix sera enfin déclarée au Yémen, l'héritage de ces explosifs perdurera, qu'il s'agisse des blessures qui changent le cours de la vie des enfants privés d'un ou de plusieurs membres ou des explosions sporadiques qui tuent au hasard et polluent les terres agricoles. Nous appelons les parties à cesser d'utiliser ces armes qui frappent sans discrimination et à appuyer les efforts urgents de déminage.

Pour terminer, Malte réaffirme qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit au Yémen. Il incombe aux parties de faire preuve de leadership, d'esprit de compromis et d'une volonté inébranlable de parvenir à la paix.

M. Olmedo (France) : Je remercie Hans Grundberg pour sa présentation et lui souhaite un prompt rétablissement. Je remercie également M^{me} Ghada Mudawi pour la sienne, et je salue la présence parmi nous du représentant du Yémen.

Sur la trêve, tout d'abord, nous saluons la dynamique actuelle, qui est positive. Le contexte est favorable pour établir les bases d'une confiance entre les parties. Sur le terrain, nous voyons que la trêve se poursuit, même si nous devons rester vigilants face à toute provocation. Le Conseil a d'ailleurs récemment condamné les escalades à Mareb et à Chaboua, dont les houthistes portent la responsabilité. Il faut transformer cette trêve en cessation des hostilités complète et durable. La France appelle les parties, et en premier lieu les houthistes, à agir de façon responsable pour parvenir à un accord politique avec le Gouvernement yéménite.

La France salue les avancées relatives à certaines mesures de confiance. Nous nous félicitons de l'accord obtenu à Genève sur les échanges de prisonniers le 20 mars dernier et appelons à sa pleine mise en œuvre. La France soutient aussi les mécanismes onusiens permettant de créer la confiance, tels que le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, et nous agissons également pour préserver la sécurité maritime dans la zone.

Les discussions en cours sur le plan diplomatique sont encourageantes. La France salue les efforts et la mobilisation de l'Arabie saoudite, d'Oman, ainsi que d'autres acteurs régionaux. Un an après sa création, il est essentiel que le Conseil de direction présidentiel demeure uni en vue des discussions à venir.

Le Conseil de sécurité devra soutenir le travail de l'Envoyé spécial, dont nous saluons les efforts, pour parvenir à un plan de paix. Il s'agit de la seule voie vers une solution politique globale et inclusive, prenant en compte les préoccupations et les intérêts de tous les Yéménites. La France appelle à garantir la participation pleine, égale, substantielle et effective des femmes yéménites aux négociations politiques. Seule une solution politique durable permettra une amélioration tangible de la situation économique au Yémen et une atténuation de la crise humanitaire.

Nous réitérons nos préoccupations face à la détérioration des conditions de travail et de sécurité du personnel humanitaire. Les restrictions imposées par les houthistes aux personnels onusien et humanitaire, dont M^{me} Mudawi a parlé, doivent cesser, y compris les restrictions concernant les travailleuses humanitaires qui se voient imposer des tuteurs masculins. La France appelle également les houthistes à libérer immédiatement et sans condition le personnel des Nations Unies et le personnel humanitaire retenus.

Enfin, s'agissant de la situation du pétrolier *FSO SAFER*, la France se félicite des progrès récents. Un navire est en cours d'acheminement vers la mer Rouge pour permettre le transfert de pétrole. Près de 30 millions de dollars restent cependant nécessaires pour garantir la pleine mise en œuvre de cette opération d'urgence, et nous appelons les États Membres et le secteur privé à redoubler d'efforts, y compris dans la perspective de la conférence des donateurs début mai, coorganisée par le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

M^{me} Sánchez Izquierdo (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, des informations qu'il nous a fournies, et nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Nous remercions également la Directrice adjointe de la Division des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Ghada Mudawi. Nous saluons en outre la présence du Représentant permanent du Yémen à la séance de ce matin.

L'Équateur reconnaît et salue le travail diligent et efficace accompli par l'Envoyé spécial Grundberg et son équipe, dont la collaboration avec le Gouvernement yéménite, les houthistes et certains pays de la région a permis de créer, après huit années de conflit, des conditions propices à la conclusion d'un accord politique responsable et durable. Ma délégation souscrit à la déclaration de l'Envoyé spécial selon laquelle

le nouvel élan imprimé aux efforts de paix par les acteurs yéménites, régionaux et internationaux a fait naître l'espoir de consolider un accord global fondé sur un engagement en faveur de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la réconciliation nationale. La libération de près de 900 prisonniers politiques est l'un des résultats tangibles du processus de dialogue. Nous espérons que d'autres prisonniers seront libérés bientôt. Nous nous associons à l'appel lancé en vue de la levée des obstacles à l'accès humanitaire, conformément aux normes internationales. Il est inacceptable qu'en cette période critique, on continue d'imposer des restrictions aux activités des travailleuses humanitaires et de porter atteinte à leur sécurité.

Nous sommes conscients que la situation est fragile sur le plan politique et que des risques importants persistent. Nous estimons que la situation actuelle dans le pays exigera une action coordonnée de tous les acteurs pour relever les défis qui apparaîtront après une éventuelle cessation définitive des hostilités. Il faudra notamment élaborer une feuille de route pour une transition politique inclusive et participative, satisfaire les besoins humanitaires, reconstruire les infrastructures pour garantir la fourniture de services de base, réduire les menaces pesant sur la sécurité et mettre en place les institutions publiques nécessaires pour relancer l'économie, les investissements et le développement. À cet égard, ma délégation recommande de continuer d'œuvrer à la consolidation de trois domaines particuliers.

Premièrement, il faut préserver les accords conclus pendant la trêve afin d'éviter une escalade des hostilités.

Deuxièmement, il convient de poursuivre les stratégies telles que le processus de consultation avec les Yéménites, femmes et hommes, afin de garantir une approche inclusive et participative des processus de négociation de paix, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité sur la participation pleine et effective des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à toutes les phases des négociations de paix.

Troisièmement, il faut relancer et développer l'économie nationale, notamment en levant les obstacles qui entravent le fonctionnement des aéroports nationaux et internationaux et des principaux ports du pays. Cela permettrait également d'améliorer l'accès humanitaire. Nous sommes soulagés d'apprendre que la situation concernant le pétrolier *FSO SAFER* est sur le point d'être réglée. Nous tenons à saluer ici le travail de toutes les parties qui ont rendu cette opération possible. Nous espérons que cette

menace qui pèse sur le Yémen et la région sera éliminée dans les semaines à venir et que l'appui des donateurs se concrétisera le plus rapidement possible.

Les 21,6 millions de Yéménites qui dépendent de l'aide humanitaire pour survivre, les 4,5 millions de personnes déplacées de force par la violence et l'insécurité et les enfants qui risquent d'être tués ou mutilés par des mines et des engins explosifs improvisés sont la principale raison pour laquelle il est impératif de parvenir à un accord de paix définitif. Au nom de toutes ces personnes, je renouvelle l'appel de ma délégation à poursuivre les efforts en vue de parvenir à un accord politique global et durable qui ouvrira la voie à un climat de paix, de stabilité et de bien-être.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice adjointe Mudawi de leurs exposés.

Ce mois-ci marque le premier anniversaire de la trêve négociée par l'Organisation des Nations Unies. Alors que nous constatons une dynamique de plus en plus positive, y compris des progrès tangibles tels que le récent échange de prisonniers, nous nous félicitons de l'intensification du dialogue entre les parties au conflit et les pays de la région. Nous sommes convaincus que cette coopération peut contribuer à renforcer la confiance et à ouvrir la voie à un dialogue constructif en vue d'instaurer une paix durable au Yémen. Dans le même temps, nous observons avec regret que l'escalade militaire provoquée par les houthistes a fait un certain nombre de victimes. Le Japon condamne cette évolution de la situation. Nous réaffirmons qu'il n'y a pas de solution militaire au Yémen et, comme le Conseil de sécurité l'a dit d'une seule voix dans sa déclaration à la presse ce mois-ci (voir SC/15251), les parties doivent participer, dans un esprit constructif, aux efforts visant à résoudre le conflit par des moyens pacifiques. Le rôle de l'Envoyé spécial est indispensable pour parvenir à un cessez-le-feu durable et à une solution politique globale et inclusive au conflit. Dans le cadre d'une telle solution, l'appropriation par le peuple yéménite revêt la plus haute importance.

Même si des informations prometteuses nous ont été communiquées aujourd'hui, nous ne devons pas oublier que la crise humanitaire au Yémen persiste. Nous appelons de nouveau à ce que les opérations d'aide humanitaire aient un accès sans entrave aux personnes dans le besoin. Nous voudrions également attirer l'attention sur le fait tragique que de nombreux Yéménites sont victimes du fléau des mines terrestres antipersonnel, qui constituent

une grave menace pour la sécurité humaine. Tant que le problème des mines terrestres ne sera pas réglé, la vie des habitants du Yémen sera toujours en danger.

Lors de la séance d'information du mois dernier (voir S/PV.9282), nous avons jugé encourageant d'entendre le représentant du Yémen dire que le Gouvernement yéménite mettait en œuvre les réformes structurelles nécessaires pour renforcer les institutions économiques. La mise en place d'institutions solides est essentielle pour assurer la stabilité économique à long terme du Yémen, et le règlement des problèmes relatifs à la Banque centrale et à la monnaie nationale contribue également à cet objectif.

Pour terminer, le Japon estime que le Conseil doit rester uni pour appuyer ces progrès naissants mais fragiles. Il ne faut pas laisser passer cette occasion. Le Japon continue de déployer des efforts diplomatiques et d'apporter une aide humanitaire et un appui au renforcement des capacités afin d'instaurer la paix et la stabilité au Yémen.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie les deux intervenants de leurs exposés riches en informations. Le Brésil tient à les remercier pour leur travail et leur dévouement en faveur de la paix, de la stabilité et du progrès pour tous les Yéménites. Je salue la participation de la délégation yéménite à la présente séance.

Nous jugeons encourageante l'évolution positive de la situation dans la région, notamment la reprise des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Le Brésil félicite une nouvelle fois la République populaire de Chine pour ses efforts de médiation, qui ont abouti à cet accord. Nous rappelons et saluons également les efforts entrepris par les Gouvernements de la République d'Iraq et du Sultanat d'Oman dans le cadre du processus de rapprochement entre l'Arabie Saoudite et l'Iran. Dans le même esprit de dialogue et de coopération, l'accord récent sur l'échange de près de 900 personnes détenues dans le cadre du conflit est un autre pas prometteur dans la bonne direction. Non seulement il contribue à rétablir la confiance, mais il envoie également un message fort selon lequel la paix peut être instaurée grâce à la diplomatie et aux négociations. Le Brésil félicite le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, le Comité international de la Croix-Rouge et les parties pour cette avancée. Nous exhortons en outre toutes les parties prenantes à continuer d'avancer sur la voie de la paix.

Pour saisir efficacement l'occasion offerte par ce nouvel élan en faveur d'un règlement durable du conflit

au Yémen, il est essentiel que les parties s'abstiennent de toute provocation et accordent la priorité au bien-être du peuple yéménite. La récente escalade militaire dans les provinces de Chaboua et de Mareb, qui a fait de nombreuses victimes dans les deux camps, nous a beaucoup inquiétés. Le Brésil note à cet égard que le Conseil a condamné à l'unanimité ces attaques, qui ont failli compromettre la dynamique positive que nous observons actuellement sur le terrain. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties, en particulier les houthistes, à faire preuve de retenue et à s'engager sur la voie de la désescalade afin de prévenir la reprise tragique d'une guerre totale. Nous devons garder à l'esprit qu'une paix durable au Yémen n'est possible que par le dialogue et le compromis, non par la force. Le Brésil réitère son appel à un accord de cessez-le-feu au Yémen qui permette d'aboutir à un processus politique global sous les auspices de l'ONU.

Le chemin vers la réconciliation passe aussi par un plan complet de reconstruction économique qui consiste à rebâtir les infrastructures de la nation, à promouvoir les industries locales et à garantir l'accès de tous les Yéménites aux services de base et à des possibilités de vie meilleure. La communauté internationale a un rôle crucial à jouer pour ce qui est d'appuyer ces efforts, de fournir les ressources et l'expertise nécessaires afin d'aider le pays à relever ses défis et à parvenir à la croissance et au développement durables.

En même temps, le Brésil reste préoccupé par la crise humanitaire prolongée au Yémen, où des millions de personnes continuent de souffrir parce qu'il n'est pas répondu de manière satisfaisante à leurs besoins immédiats, notamment en matière d'alimentation, d'eau et de soins de santé. Nous devons agir d'urgence pour atténuer leur souffrance. Cela suppose entre autres de régler la question de la sécurité alimentaire, qui revêt la plus haute importance. Toute personne a le droit d'avoir accès à des aliments nutritifs, à un coût abordable. Une coopération internationale s'impose pour aider le Yémen à bâtir des systèmes agricoles résilients qui puissent soutenir une sécurité alimentaire à long terme et poser les bases du développement du pays. Comme nous l'avons souligné à d'autres occasions, la promotion de la sécurité alimentaire est essentielle pour arriver à la stabilité, renforcer la confiance et parvenir à des solutions durables. Les mesures restrictives imposées au Yémen ne doivent pas entraver l'accès aux produits agricoles ni compromettre les conditions nécessaires à la stabilité économique et au développement. L'assouplissement des restrictions à l'importation est une mesure bienvenue à cet égard.

Ensemble, nous pouvons contribuer à ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de cette nation ancienne et résiliente en favorisant le dialogue, en encourageant la coopération et en appuyant tous les efforts tendant à édifier un Yémen pacifique, durable et prospère.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Mudawi de leurs exposés, et je souhaite la bienvenue à la présente séance au représentant du Yémen.

Je m'arrêterai aujourd'hui sur trois points.

Premièrement, à ce jour, le processus politique au Yémen conserve un élan positif. Les parties concernées maintiennent les contacts au sujet de la reprise de la trêve. L'Arabie saoudite, Oman et d'autres pays de la région s'emploient activement en faveur d'une désescalade et d'un cessez-le-feu permanent au Yémen. La Chine s'en félicite et salue les efforts déployés par l'Envoyé spécial Grundberg pour promouvoir des pourparlers de paix. Nous espérons que toutes les parties au Yémen donneront la priorité aux intérêts de la population en prenant des décisions politiques fortes et en faisant des compromis afin d'obtenir des progrès tangibles dans le processus politique yéménite et d'atténuer la souffrance des Yéménites dès que possible. Grâce aux bons offices de l'Envoyé spécial Grundberg, un accord a été conclu entre le Gouvernement yéménite et les houthistes pour l'échange de détenus. La Chine se félicite du succès de la première phase de l'échange de prisonniers et espère que les deux camps continueront de travailler pour la suite et n'auront de cesse d'insuffler une énergie positive dans le processus politique au Yémen.

Deuxièmement, la situation en matière de sécurité au Yémen connaît un regain de tension depuis quelque temps. La Chine exprime sa grave inquiétude face à l'escalade des opérations militaires à Mareb et Taëz et aux pertes qui en ont résulté. Nous appelons toutes les parties au conflit, et particulièrement les houthistes, à faire preuve de calme et de retenue, à éviter les provocations, qui sapent la confiance mutuelle et intensifient les tensions, et à empêcher une nouvelle détérioration de la situation en matière de sécurité afin de créer les conditions requises pour un règlement politique de la question yéménite.

Troisièmement, la situation humanitaire reste très difficile au Yémen. La malnutrition y est aiguë, dans un pays où deux tiers de la population vivent sous le seuil de pauvreté. Nous appelons la communauté internationale à accroître l'assistance humanitaire et l'aide au développement au profit du Yémen et à fournir les fonds suffisants pour les opérations des Nations Unies dans le

pays. Les parties concernées doivent donner aux opérations humanitaires des Nations Unies les moyens dont elles ont besoin et lever les restrictions déraisonnables qui leur sont imposées.

S'agissant du pétrolier *FSO SAFER*, qui représente une grave menace en raison des conséquences potentielles d'une fuite de ses cuves, nous devons débiter dans les meilleurs délais le transfert du pétrole brut. Le navire-citerne appelé à remplacer le *FSO SAFER* a mis le cap sur la mer Rouge après avoir été rééquipé dans un port chinois, ce qui était indispensable pour pouvoir procéder au transfert du pétrole brut. La Chine apprécie à leur juste valeur les efforts déployés par l'ONU en ce sens et espère que les fonds budgétisés y relatifs seront mis à disposition dès que possible.

Le 6 avril, les Ministres saoudien et iranien des affaires étrangères se sont réunis à Beijing et ont annoncé la reprise des relations diplomatiques entre leurs deux pays, avec effet immédiat. Les deux pays se sont dits prêts à faire de nouveaux pas sur la voie de la détente, dans la foulée du dialogue de Beijing qui a eu lieu entre l'Arabie saoudite et l'Iran début mars. Cela revêt une grande importance en termes de renforcement de l'unité et de la coopération régionales et d'apaisement des tensions dans la région. La démarche offre un bon exemple de règlement des conflits par le dialogue et la consultation et un excellent modèle pour la promotion d'initiatives de sécurité mondiale. Elle démontre aussi pleinement que la paix et le développement sont l'aspiration partagée de la population et représentent la tendance actuelle au Moyen-Orient. La Chine espère que toutes les parties au Yémen suivront la tendance régionale, répondront à la voix du peuple, tireront profit des possibilités qui s'offrent et prendront des mesures de fond en faveur du règlement politique de la question yéménite, dès que possible.

En tant qu'amie et partenaire des pays de la région, la Chine est prête à participer aux efforts pour promouvoir la paix et la stabilité régionales et instaurer une paix durable au Yémen.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg, à qui je souhaite un très rapide rétablissement, et la Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Ghada Mudawi, pour leurs exposés et, surtout, leurs efforts importants en faveur de la paix et de la protection des civils au Yémen.

Alors que les événements de ces derniers mois attestent de la volonté croissante de trouver une solution pacifique au conflit, nous sommes convaincus que

les opportunités actuelles doivent se transformer en une paix durable. Dans ce contexte, la Suisse souhaite mettre en exergue les trois points suivants.

Premièrement, nous saluons l'échange de prisonniers négocié en Suisse et saisissons l'opportunité pour remercier le Comité international de la Croix-Rouge ainsi que l'Envoyé spécial pour leur grand engagement en faveur de ce dénouement positif. Cet échange de prisonniers incarne non seulement une importante mesure de confiance entre les parties au conflit, mais il est également synonyme d'un renouveau d'optimisme pour des centaines de familles au Yémen. Il est impossible de se lasser de ces images que nous avons tous visionnées au cours du week-end écoulé : celle d'un père prenant son fils dans ses bras ou celle d'un frère revoyant sa famille après plus de cinq ans. Tous seront réunis pour la fête de l'Eïd al-Fitr.

Dans ce contexte, les pourparlers de paix à Sanaa constituent un jalon positif. Ces progrès bienvenus mais fragiles doivent ouvrir la voie à la concrétisation d'un règlement politique inclusif sous l'égide des Nations Unies, ainsi qu'à un dialogue national avec la participation de toute la société. À cet égard, nous saluons le travail de l'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman. Néanmoins, la Suisse est également consciente du chemin qui doit encore être parcouru pour résoudre le conflit au Yémen. C'est pourquoi nous exhortons les parties à trouver rapidement des solutions concrètes qui bénéficieront à toute la population.

Deuxièmement, nous demeurons préoccupés par les trop nombreuses restrictions auxquelles font face les acteurs et, surtout, les actrices humanitaires. Nous condamnons ces obstructions et appelons toutes les parties à faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à la population civile dans le besoin, y compris l'accès aux femmes et aux enfants. La récente escalade de la violence, notamment à Mareb et à Chaboua, nous inquiète également, et nous exhortons les parties au calme et à la retenue. Certes, grâce à la trêve conclue il y a un an, la protection des civils s'est vue renforcée. Mais des efforts doivent être déployés pour que les auteurs de toutes les violations du droit international humanitaire soient poursuivis et tenus responsables.

Troisièmement, nous saluons les avancées dans la mise en œuvre du plan de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER* et en particulier le fait que le navire de remplacement *NAUTICA* a mis le cap sur la mer Rouge. S'il s'agit d'une étape clef, 29 millions manquent encore à

l'appel pour achever la première phase de l'opération. À ce titre, la participation des États Membres n'ayant pas encore contribué, ainsi que celle du secteur privé pour pallier les fonds manquants est cruciale. Nous l'avons déjà souligné dans cette salle le mois dernier : sans ce financement additionnel, nous n'éviterons pas une catastrophe écologique qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour la paix dans la région. Nous saluons dans ce contexte la conférence organisée par les Pays-Bas et le Royaume-Uni en mai. Enfin, ces contributions ne sauraient en aucun cas porter préjudice au plan de réponse humanitaire de l'ONU pour le Yémen.

Le Conseil doit rester pleinement mobilisé et soutenir le renouvellement de la trêve au Yémen ainsi que les perspectives de changement qui semblent se dessiner dans le pays. La Suisse est en tout temps disposée à accueillir des discussions qui permettront de répondre aux aspirations légitimes de la population yéménite.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Hans Grundberg et M^{me} Ghada Mudawi de leurs précieux exposés sur l'évolution récente de la situation au Yémen. Nous réaffirmons notre soutien aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies à cet égard et nous saluons aussi la participation de l'Ambassadeur du Yémen, S. E. M. Abdullah Al-Saadii, à la présente séance.

Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance et notre soutien total aux efforts de médiation constants déployés par le Royaume d'Arabie saoudite pour mettre un terme à la guerre au Yémen, y compris ceux visant à renouveler la trêve, à maintenir le cessez-le-feu et à mettre en œuvre simultanément des mesures destinées à améliorer la situation humanitaire et économique en vue d'engager un processus politique inclusif entre les parties yéménites.

Nous remercions également le Sultanat d'Oman de ses efforts sincères pour parvenir à la réconciliation au Yémen, et nous soulignons l'importance de conjuguer nos efforts afin de saisir l'occasion qui s'offre à nous et de sortir le Yémen de la crise. Cette démarche permettra d'entamer une nouvelle phase qui mettra fin aux souffrances du peuple yéménite et rétablira la sécurité, la stabilité et la prospérité dans le pays.

La libération récente de centaines de prisonniers et de personnes enlevées fait renaître l'espoir de pouvoir réaliser de nouveaux progrès sur les plans humanitaire, économique et politique. Nous espérons que cette avancée ouvrira la voie à la libération de tous

les prisonniers et de toutes les personnes enlevées, sur la base du principe « tous pour tous », convenu dans l'Accord de Stockholm. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Bureau de l'Envoyé spécial et le Comité international de la Croix-Rouge pour parvenir à cette importante réalisation humanitaire. Nous saluons aussi le geste humanitaire généreux posé aujourd'hui par le Royaume d'Arabie saoudite, qui a conduit à la libération unilatérale de 104 prisonniers houthistes, ce qui constitue un pas supplémentaire en faveur de la paix.

À la lumière de ces transformations positives au Yémen et dans la région, nous insistons sur la nécessité d'élaborer une feuille de route qui ouvre la voie au lancement d'un dialogue national entre Yéménites sous les auspices de l'ONU. Pour atteindre cet objectif, nous devons placer les intérêts du peuple yéménite et son avenir au-dessus de toute autre considération et renoncer de recourir à la menace ou à l'emploi des armes. Il est également indispensable de s'engager en faveur du dialogue, seul moyen de régler les différends jusqu'à ce qu'une solution pacifique soit trouvée sur la base des résultats de la Conférence de dialogue national, de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Au terme d'une année de calme relatif au Yémen, les Émirats arabes unis réaffirment leur appui sans faille aux efforts régionaux et internationaux déployés en vue de trouver une solution politique à la crise qui sévit dans ce pays. Nous réaffirmons en outre notre soutien humanitaire continu au peuple yéménite frère afin de parvenir à la stabilité et au développement au Yémen.

Sur les plans humanitaire et économique, nous demandons à ce qu'une plus grande attention soit accordée à la relance de l'économie yéménite, car celle-ci est intimement liée à l'atténuation de la crise humanitaire aiguë et à l'amélioration des conditions de vie des Yéménites. Nous appelons les houthistes à lever toutes les restrictions imposées aux organisations humanitaires internationales, y compris celles qui visent les femmes. Nous soulignons par ailleurs qu'il importe d'appuyer les efforts visant à autonomiser les femmes yéménites et à promouvoir leur participation dans les domaines politique, économique et social.

Pour terminer, nous insistons sur la nécessité de faire preuve de sagesse et de raison au cours de la période à venir. Nous devons adopter une approche qui privilégie le calme, le dialogue et la paix, tout en concentrant nos efforts sur la reconstruction, le développement et la prospérité, tant au Yémen que dans l'ensemble de la région.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice adjointe Mudawi de leurs mises à jour très utiles.

Le 2 avril, nous avons célébré le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la trêve négociée par l'ONU au Yémen, laquelle a marqué l'avènement de la période de calme la plus longue jamais observée depuis le début de la guerre, ainsi que l'a fait remarquer l'Envoyé spécial. La trêve a jeté les bases d'une reprise des efforts de paix tout en apportant des bienfaits tangibles au peuple yéménite, et ce, en sauvant des milliers de vies. Nous jugeons encourageant le fait que les conditions de la trêve continuent d'être largement respectées, et nous remercions le Gouvernement de la République du Yémen de sa retenue, en particulier à la suite des attaques des houthistes, que le Conseil a condamnées dans une déclaration à la presse (SC/15251) au début de ce mois.

Aujourd'hui, les raisons qui incitent à l'optimisme sont encore plus nombreuses. Nous saluons les efforts importants déployés en faveur de la paix au Yémen, notamment la visite des délégations saoudienne et omanaise à Sanaa, ainsi que l'engagement public pris par le Gouvernement de la République du Yémen de prendre des mesures supplémentaires pour parvenir à la paix. Nous nous félicitons également de la libération d'environ 900 prisonniers, issus de toutes les parties au conflit, qui a eu lieu entre le 14 et le 16 avril. Ces évolutions constituent des avancées importantes qui s'appuient sur les progrès et les négociations intensives de l'année écoulée. Nous saluons le soutien résolu des partenaires régionaux que sont l'Arabie saoudite et Oman, ainsi que le dévouement sans faille du Bureau de l'Envoyé spécial.

Nous appelons les parties à tirer parti de cet élan et à œuvrer en faveur d'un nouvel accord plus complet qui ouvrira la voie à un processus politique entre les parties yéménites sous l'égide de l'ONU. C'est le seul moyen de régler le conflit de manière durable et de mettre fin à la crise humanitaire et aux pressions économiques qui pèsent sur les Yéménites. Nous nous félicitons des efforts déployés récemment pour promouvoir la désescalade dans la région, toutefois seuls les Yéménites peuvent apporter une paix durable au Yémen. C'est pourquoi nous devons nous attacher à appuyer les efforts consentis par l'ONU pour réunir les parties yéménites dans le cadre d'un processus politique ouvert à tous. Nous espérons que le processus pourra associer de manière concrète les femmes et les figures de la société civile, et qu'il répondra aux appels des Yéménites en faveur de la justice, du principe de responsabilité et de la réparation pour les violations des droits humains et atteintes à ces droits.

À ce stade critique des négociations, la retenue est plus que jamais de mise. Les actes perpétrés par les houthistes, tels que les récentes attaques à Taëz et Mareb, menacent les progrès que nous avons constatés et exacerbent la souffrance des Yéménites.

Bien que des progrès encourageants ont été accomplis sur la voie de la paix, nous ne pouvons fermer les yeux sur la situation humanitaire catastrophique au Yémen. Le financement de l'appel humanitaire reste très insuffisant et nous appelons les donateurs à combler ce déficit. Nous demeurons également préoccupés par les restrictions imposées à l'accès humanitaire, y compris l'ingérence des houthistes dans les évaluations indépendantes et les missions de contrôle, les processus de passation de marchés et les appels d'offres, ainsi que les restrictions à la liberté de circulation des femmes. Cette ingérence doit cesser, car elle entrave l'acheminement de l'aide et l'empêche d'atteindre les plus vulnérables des Yéménites.

Nous demandons la libération des membres yéménites du personnel des États-Unis qui sont détenus de force depuis 18 mois. Dans l'esprit du mois sacré du ramadan, nous appelons les houthistes à les libérer immédiatement et sans conditions.

Nous sommes heureux d'apprendre que le *NAUTICA*, le superpétrolier qui servira à décharger le pétrole qui se trouve dans le *FSO SAFER*, a mis le cap sur le Yémen pour entamer la première phase du projet. Nous demandons instamment aux donateurs de mobiliser des fonds et de contribuer à combler le déficit actuel afin que l'opération puisse débuter. Nous exhortons l'ONU à faire en sorte que le projet soit mis en œuvre dans les délais prévus.

Enfin, je souhaite *Ramadan Mubarak* au peuple yéménite et lui transmets les meilleurs vœux du peuple des États-Unis à l'approche des célébrations de l'Éid al-Fitr. Puissent les semaines et les mois à venir donner au peuple yéménite encore plus de motifs de se réjouir.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Hans Grundberg, et la Directrice adjointe de la Division des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Ghada Mudawi, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen.

Aujourd'hui, nous sommes incontestablement témoins d'un changement de trajectoire pour ce pays qui souffre depuis longtemps et qui est en proie depuis

de nombreuses années à une crise militaire, politique et humanitaire aiguë. En ce qui concerne le règlement de la question yéménite, des progrès considérables ont été observés. Toutes les parties s'efforcent manifestement d'éviter une nouvelle escalade à grande échelle et ont un désir sincère de normaliser la situation.

Il s'agit toutefois d'un processus lent et fragile. Avant d'envisager de lancer un véritable processus politique, les acteurs yéménites doivent se mettre d'accord sur un certain nombre de questions politiques en vue de rétablir pour une plus longue durée et d'étendre la trêve, suspendue l'année dernière, et d'atténuer la grave crise humanitaire. Les parties doivent être disposées à faire des concessions réciproques afin de surmonter leurs principaux désaccords. Il est indispensable que la base juridique internationale en vue d'un règlement soit renouvelée afin de garantir la prise en compte des réalités actuelles.

Nous espérons que tous les acteurs politiques influents dans le pays maintiendront une position constructive afin de consolider durablement la cessation des hostilités. Dans ces circonstances, il est plus important que jamais de faire preuve de retenue et de prévenir toute provocation.

Des progrès encourageants ont été accomplis dans le traitement de la question de l'échange de prisonniers. Nous nous félicitons des résultats obtenus par l'Envoyé spécial à la fin du mois de mars, en particulier l'accord sur l'échange de détenus et de prisonniers. Cet accord a été conclu entre les autorités officielles yéménites et le mouvement houthiste, et nous nous félicitons que sa mise en œuvre ait débuté.

Nous demandons instamment aux acteurs yéménites d'intensifier les négociations en vue de régler la question des personnes détenues de force et d'autres questions humanitaires. Nous estimons que des avancées notables dans cette direction faciliteraient l'instauration d'un climat de confiance et contribueraient également à créer une atmosphère favorable à l'ouverture d'un véritable dialogue national, avec la participation de toutes les principales forces politiques yéménites, sous les auspices de l'ONU. Cela permettra également de garantir une normalisation durable de la situation.

Pour sa part, la Fédération de Russie continuera de coordonner ses approches avec tous les principaux acteurs yéménites et les partenaires régionaux essentiels. Nous prenons acte des efforts inlassables que déploie l'Envoyé spécial pour faire en sorte que les parties yéménites reviennent à la table des négociations.

Notre appui à l'Envoyé spécial Grunberg a été réaffirmé durant l'entretien qu'il a eu avec le Ministre russe des affaires étrangères, M. Lavrov, le 17 février dernier. Notre objectif commun doit être un règlement global à long terme des nombreux problèmes auxquels le Yémen est confronté, problèmes qui se répercutent avec force sur les pays voisins.

Nous sommes toutefois déçus de constater qu'un certain nombre de nos collègues au Conseil de sécurité font une fixation sur la nécessité de relancer l'exportation de pétrole yéménite. Ce n'est pas le moment de servir ses intérêts nationaux, même si certaines parties veulent continuer à exploiter les ressources de ce pays.

Nous sommes préoccupés par la persistance de la situation socioéconomique catastrophique au Yémen, qui est touché par la plus grande crise humanitaire au monde. Les Yéménites, quel que soit l'endroit où ils résident, doivent avoir un accès illimité à la nourriture, aux médicaments et aux autres produits de première nécessité, sans discrimination.

Nous prenons acte des efforts menés par les acteurs régionaux sur les plans financier et humanitaire. Nous espérons également que les problèmes liés au pétrolier *FSO SAFER* seront rapidement réglés. Dans son état actuel, le pétrolier continue de représenter une grave menace pour l'écosystème de la mer Rouge.

Pour terminer, je souhaite rappeler les efforts constants entrepris par la Fédération de Russie pour améliorer la situation et parvenir à une paix solide, à la stabilité et au développement durable dans la région du golfe Persique. La réalisation de ces objectifs est au cœur du concept russe de sécurité collective dans la région du golfe Persique, qui a été renouvelé en août 2021.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous vous souhaitons sincèrement plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Je remercie également votre prédécesseur, le Représentant permanent du Mozambique, pays ami, pour sa présidence réussie le mois dernier. Je remercie M. Hans Grundberg et M^{me} Ghada Mudawi de leurs exposés.

Il y a deux semaines, nous avons célébré le premier anniversaire de l'accord sur la trêve humanitaire

négocié sous les auspices de l'ONU et de son entrée en vigueur. Cette trêve a offert une lueur d'espoir au peuple yéménite et constitué une étape positive vers l'instauration d'un cessez-le-feu global et la relance du processus de paix. Cependant, tous les espoirs ont été rapidement anéantis lorsque les milices houthistes ont refusé de prolonger la trêve en octobre de l'année dernière. Bien que nous ayons continué de mettre pleinement en œuvre les dispositions de la trêve humanitaire après son expiration, tout en appuyant les efforts visant à la renouveler sur les instructions de S. E. M. Rashad Al-Alimi, Président du Conseil de direction présidentiel, et après avoir fait de multiples concessions, les milices houthistes ont cherché à anéantir tous les acquis obtenus en faveur du peuple yéménite et opté pour une escalade sans précédent. Ils ont lancé des attaques contre des ports et des installations économiques et continuent de menacer la sûreté et la sécurité de la navigation internationale. Aujourd'hui, alors que l'élan diplomatique s'accroît, l'optimisme règne à nouveau au Yémen, les conditions étant plus que jamais propices à l'instauration de la paix.

Nous avons une nouvelle occasion de mesurer à quel point les milices houthistes aspirent à réaliser la paix et à mettre fin à la crise humanitaire qu'elles ont provoquée. Le Conseil de direction présidentiel réaffirme son engagement à construire la paix durable et l'avenir sûr que le peuple yéménite est en droit d'attendre. Dans ce contexte, le Gouvernement yéménite salue les efforts continus que déploie le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, pour atténuer les souffrances humanitaires et relancer le processus de paix au Yémen dans le cadre de son initiative annoncée en mars 2021. Nous réaffirmons notre appui aux efforts de nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman, ainsi qu'à tous les autres efforts et initiatives louables déployés aux niveaux régional et international afin de mettre fin à la crise yéménite et d'instaurer une paix globale et durable sur la base du mandat politique convenu, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Nous soulignons que toute initiative ou solution politique proposée pour régler cette crise doit se fonder sur une évaluation globale du conflit au Yémen et s'attaquer à ses causes profondes tout en atténuant ses répercussions et ses effets sur les plans politique, économique, social et humanitaire afin de rompre le cycle des combats et de la violence et de répondre aux aspirations du peuple

yéménite à construire un État civil, démocratique et moderne, fondé sur le respect des droits humains, la justice, l'égalité, l'état de droit et la défense des libertés publiques.

Le Gouvernement yéménite affirme sa volonté de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite et de participer activement aux efforts déployés par tous ses frères et amis pour parvenir à un cessez-le-feu complet et au lancement d'un processus politique global conduit par l'ONU, par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, de manière à instaurer la paix, mettre fin au conflit, renforcer et restaurer les institutions publiques et parvenir à la sécurité et à la stabilité que les Yéménites appellent de leurs vœux.

Mon gouvernement s'est adressé au Conseil le mois dernier (voir S/PV.9282) au sujet de la récente escalade militaire des milices houthistes dans les provinces de Mareb et de Chaboua. Cette escalade a provoqué une nouvelle tragédie humaine en entraînant le déplacement de milliers de civils et de familles, pour la plupart des femmes et des enfants, s'ajoutant aux attaques terroristes menées par les milices houthistes contre le Gouverneur de la province de Taëz et des responsables du Gouvernement. Tout cela témoigne d'un mépris flagrant à l'égard des efforts d'apaisement et de renouvellement de la trêve humanitaire, ce qui confirme clairement l'absence d'une réelle volonté des milices de prendre part aux efforts de paix et de mettre fin à leurs attaques et à leur guerre contre le peuple yéménite. Bien que mon gouvernement se félicite de la condamnation unanime du Conseil de sécurité, dans sa déclaration à la presse (SC/15251), de l'escalade de violences à laquelle se sont livrés les houthistes et de l'attaque terroriste perpétrée le 25 mars, nous appelons une nouvelle fois le Conseil et la communauté internationale à prendre conscience de la gravité de cette escalade et de ces actes de provocation. C'est particulièrement important à ce stade crucial où il est nécessaire de coordonner tous les efforts pour contraindre les milices houthistes à répondre avec sérieux aux efforts conjoints du Royaume d'Arabie saoudite, d'Oman et de la communauté internationale, et à revenir à un processus politique global parrainé par l'ONU. Nous insistons sur l'importance de surveiller le comportement des milices houthistes, comme l'a prouvé le passé. La réalité est toujours la même, et ces milices continuent de violer quotidiennement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme.

Au cours de l'année écoulée, la question économique a été une des grandes priorités du Conseil de

direction présidentiel et du Gouvernement, qui a mené des réformes destinées à favoriser l'efficacité et la cohérence du fonctionnement de nos institutions économiques afin de parvenir à une reprise économique et à une amélioration tangible des indicateurs du budget général, d'augmenter les recettes totales, de maintenir la stabilité relative de la monnaie nationale, de créer des emplois et de renforcer la sécurité alimentaire. Toutes ces réformes ont été menées à bien malgré la capacité réduite du Gouvernement, la contraction de moitié de l'économie du pays en raison des répercussions de la guerre et les attaques continues des houthistes contre les ports et les installations pétrolières nationales. Depuis la mi-2022, ces attaques nous ont coûté environ 1 milliard de dollars, qui auraient dû servir à améliorer les services de base et à payer des salaires.

Tous ces problèmes augmentent la souffrance humaine de nos citoyens et exacerbent les effets catastrophiques de l'escalade continue, sans parler des obstacles constants imposés par les milices houthistes aux opérations humanitaires et de leur ingérence flagrante dans le travail des organismes humanitaires. Les milices privent les personnes dans le besoin de l'aide qui leur est destinée, empêchent les camions transportant des denrées alimentaires et des produits de première nécessité de circuler dans les provinces sous leur contrôle, ce qui constitue une violation flagrante qui menace la vie de millions de personnes, et imposent des taxes illégales afin de voler les commerçants et d'augmenter les prix des denrées alimentaires destinées à la population. Dans ce contexte, nous exhortons la communauté internationale et tous les partenaires à continuer de soutenir le Gouvernement yéménite afin de limiter l'aggravation de la crise humanitaire, de surmonter les difficultés économiques et de développement, d'accroître les ressources publiques et de contribuer efficacement à la stabilité et à la reprise économique.

En ce qui concerne les échanges de prisonniers, le Gouvernement yéménite se félicite de l'achèvement de la mise en œuvre de la première phase du processus d'échange de prisonniers et de détenus entre le Gouvernement et les houthistes sous les auspices conjoints de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge. Au cours des trois derniers jours, des centaines de familles yéménites ont eu le bonheur de revoir leurs enfants après des années d'absence, et nous espérons que cette étape importante sera le début du processus qui permettra de régler cette question humanitaire pour parvenir à une paix globale et juste dans l'ensemble du Yémen.

Les milices houthistes doivent s'engager à permettre l'accès à toutes les personnes détenues, portées disparues, enlevées ou assignées à résidence, et à les libérer sur la base du principe « tous pour tous », sans restrictions ni conditions, d'une manière qui mette fin à leurs souffrances et leur permette de retrouver leur famille, conformément à l'Accord de Stockholm. Le Gouvernement réaffirme l'importance de continuer à faire figurer la question des prisonniers et des détenus parmi les priorités de l'ONU, de l'Envoyé spécial et du Conseil de sécurité. Nous sommes très reconnaissants du rôle joué par la Coalition en appui à la légitimité, dirigée par l'Arabie saoudite, pays frère, pour régler cette question humanitaire. Nous remercions également le Bureau de l'Envoyé spécial et le Comité international de la Croix-Rouge d'avoir facilité les opérations de libération et d'échange.

Le Gouvernement yéménite se félicite des progrès accomplis dans le sauvetage en toute sécurité du pétrolier *FSO SAFER* grâce à l'achat d'un pétrolier de remplacement pour décharger son pétrole brut et le ramener vers la côte yéménite, ce qui constitue un pas important pour prévenir et éliminer la menace d'une catastrophe

environnementale, économique et humanitaire imminente. Nous nous engageons également à apporter tout l'appui nécessaire et à faciliter tous les efforts requis pour achever la mise en œuvre du plan de l'ONU. Nous appelons à des contributions pour combler le déficit de financement du plan d'opération de sauvetage et soulignons l'importance de respecter le calendrier de sa mise en œuvre afin d'éviter cette catastrophe potentielle.

Pour terminer, le grand peuple yéménite attend avec impatience la fin de la guerre et de ses souffrances, ainsi que l'instauration de la paix juste, globale et durable que le Yémen et les Yéménites méritent, comme il est confirmé dans les mandats régionaux et internationaux convenus.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.